

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14630**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé de mission en organisations européennes et internationales

Nouvel intitulé : Chargé de mission en organisations européennes et internationales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Centre international de formation européenne (CIFE) Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chargé de mission intervient directement dans la mise en œuvre du projet qui lui est confié. Ce peut être, par exemple, la conduite d'un projet de coopération interrégionale ou d'aménagement urbain.

Il assure donc le développement de projets transversaux sans avoir pour autant autorité sur les services. La durée de son contrat est souvent liée à la durée du projet. Il s'identifie donc aux projets qu'il conduit depuis la phase de diagnostic, jusqu'à la mise en œuvre en passant par la formulation de propositions. Il peut aussi effectuer une mission de lobbying auprès des pouvoirs publics pour obtenir les autorisations ou les financements adéquats. Il veille également à la communication autour du projet et à la bonne information des administrés. Il assure, pour ce faire, au sein du Cabinet, les réponses aux courriers et tout autre forme de communication relatifs à son champ d'intervention.

Les capacités attestées :

1. Appréhender des contextes et des enjeux internationaux
 - Etudier l'histoire de relations européennes et internationales
 - Analyser des enjeux et problématiques de relations entre organisations
2. Elaborer des projets européens et internationaux
 - Concevoir et présenter des projets internationaux
 - Evaluer la faisabilité de missions internationales ou européennes
3. Coordonner des projets internationaux
 - Coordonner le lancement et le déroulement de missions internationales
 - Contrôler et analyser les résultats de projets internationaux
4. Financer des projets européens et internationaux
 - Evaluer des besoins de financements de projets internationaux
 - Rechercher des stratégies de financement de projets internationaux

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le chargé de mission dans les organisations européennes et internationales travaille dans le secteur :

- public (organisations européennes, organisations gouvernementales, collectivités territoriales) ;
- para-public (entreprises publiques, agences, fédérations....) ,
- privé (cabinets conseils, cabinets d'audit, cabinets d'évaluation, bureaux d'étude....)
 - conseiller de cabinet,
- Chargé de mission en affaires et programmes européens et internationaux
- Ingénieur de projets européens et internationaux
- Expert en projets européens et internationaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Evaluation n°1 - Analyser un contexte international
- Evaluation n°2 - Réaliser une étude de faisabilité d'un projet international
- Evaluation n°3 - Elaborer une stratégie de financement d'un programme international
- Evaluation n°4 - Rédaction d'un mémoire de recherche à finalité professionnelle

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement - Le Directeur Pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	5 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement - Le Directeur Pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	5 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement - Le Directeur Pédagogique
Par candidature individuelle	X	5 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement - Le Directeur Pédagogique
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	5 personnes : - 1 président professionnel extérieur à l'établissement - 3 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement - Le Directeur Pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Chargé de mission en organisations européennes et internationales" avec effet au 10 juillet 2007 jusqu'au 14 avril 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Chargé de mission en organisations européennes et internationales](#)